

## INFO COVID-19 no 79 : prolongation du télétravail et mise à jour de la page Web dédiée aux employés

### Message de la Direction générale

À la suite des dernières recommandations émises par la cellule de gestion stratégique de la COVID-19 de la Ville de Lévis, la Direction générale a pris la décision de reporter le retour au bureau en présentiel au mois de septembre 2021. Cette décision repose notamment sur une probable 3<sup>e</sup> vague qui n'est toujours pas écartée selon les modèles de prévision, mais aussi sur le rythme de la campagne de vaccination et les directives de la Santé publique. Selon les recommandations de cette dernière, le télétravail est obligatoire jusqu'à nouvel ordre. Enfin, cette décision considère évidemment la santé et la sécurité des membres du personnel.

Toutefois, l'équipe des Biens immobiliers travaille actuellement à la mise en place de 4 salles de rencontres qui permettront de tenir des réunions en formule hybride, tout en assurant la sécurité des participants. D'autres communications suivront à ce sujet.

### Mise à jour de la page Web dédiée aux employés

Une mise à jour de la page Web [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes) a été réalisée le vendredi 12 mars :

- Section Présence de symptômes et investigation
  - J'ai des symptômes associés à la COVID-19 ou je suis en investigation : le *document Séquence à suivre selon les situations liées à la COVID-19* a été mis à jour.

#### Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes) et **rafraîchissez périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

#### Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question ou tout commentaire, quant à la situation actuelle, composez le **418 835-8299** ou écrivez à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

#### Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.